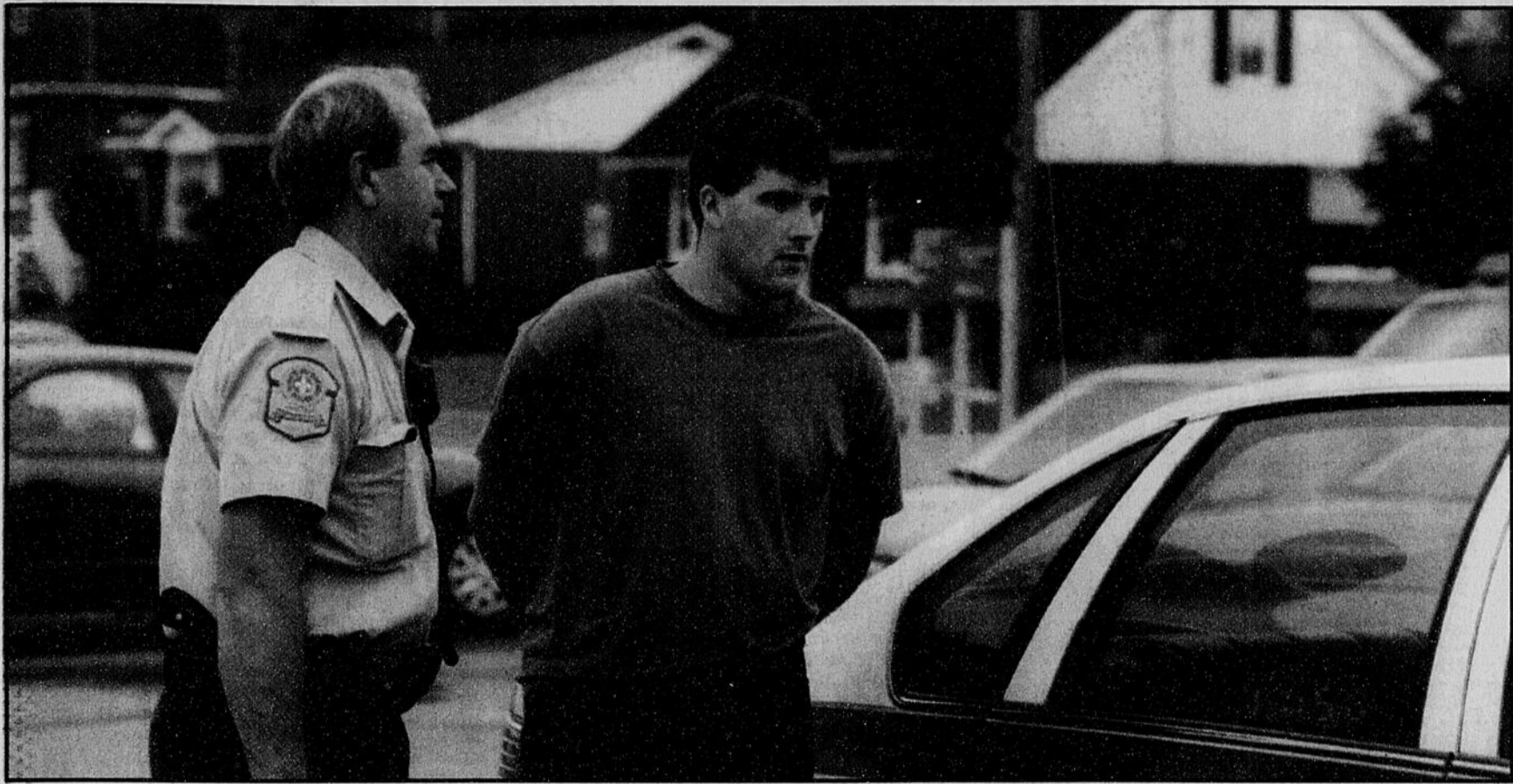


NOUVEAU MAINTENANT
PAYEZ DANS 12 MOIS
OU 12 VERSEMENTS
* Si
credit
accepte **PAS DE TAXES
D'INTÉRÊT**
Bourget Nouveau
h.p. B.W.
155, rue King Est, Sherbrooke, (819) 569-4242



Menottes aux poings et pieds liés, Sylvain Lessard, 25 ans, a répliqué aux curieux qui l'injuriaient hier, à son arrivée au Palais de justice de Thetford Mines. Le présumé assassin du couple Parent fait face à des accusations de meurtre au premier degré.

Photo, Jean-Charles Poulin

Démantèlement d'un réseau de vols d'autos

Tous les suspects sont relâchés

Gilles BESMARGIAN

Victoriaville

Coup de théâtre au Palais de justice de Victoriaville, hier après-midi. Les 18 suspects qui devaient comparaître au lendemain du démantèlement par la SQ d'un réseau de voleurs et de maquilleurs de véhicules ont tous été libérés sans qu'aucune accusation ne soit portée contre qui que ce soit.

Pourquoi? On ne sait trop. On sait cependant que l'enquêteur de la SQ en charge de l'affaire, l'agent Michel Deblois, a claqué la porte du Palais de justice en disant: «Il va faire beau en tab... avant que je revienne dans le district d'Arthabaska».

Quelque temps plus tôt pourtant, on avait entendu le procureur de la Couronne délégué au dossier, Me Paul Crépeau de Sherbrooke, dire à un avocat: «Préparez vos clients incarcérés afin qu'ils soient disposés à verser un certain montant d'argent pour regagner leur liberté».

De fait, tous les suspects interrogés (5) ou arrêtés mardi, incluant les 13 qui avaient passé la nuit derrière les barreaux à la prison d'Orsainville, ont recouvré leur liberté.

Interrogé sur ce qui s'était passé dans les corridors, Me Guy Boisvert, qui devait représenter 11 personnes devant la Cour, a soutenu ne rien comprendre.

«Peut-être n'a-t-on pas eu suffisamment de temps pour étudier la preuve permettant de porter des accusations. Probablement que mes clients seront cités à comparaître par voie de sommation éventuellement. Je ne sais trop ce qui se passe», a commenté le jeune avocat.

Avant que les 18 suspects doivent se présenter devant un magistrat, hier, La Tribune avait appris qu'environ 50 chefs d'accusation allaient être portés contre eux, allant du vol de véhicules et/ou de complot pour vol et/ou de recel.

Les personnes «remises en liberté» sont des résidents de Victoriaville, Saint-Christophe-d'Arthabaska, Kingsey Falls, Warwick, Asbestos, Danville et Wotton.

Selon les informations policières fournies peu après l'opération menée mercredi, le réseau réussissait à s'approvisionner en volant entre 50 et 60 véhicules par mois, principalement dans la région de Québec.

Les policiers avaient alors jugé que la cueillette de pièce à conviction étaient modestes mais suffisante pour démontrer que les suspects menaient rondement leurs affaires.

«Assassin... bandit»

Plusieurs citoyens injurient Sylvain Lessard, 25 ans, accusé de meurtre au premier degré

Nelson FECTEAU
et Claude PLANTE

Thetford Mines

C'est sous les cris «d'assassin», «lâche», «bandit», «passez-le icitte, voir» et «tu vas mourir toi aussi» provenant de curieux que Sylvain Lessard, 25 ans, a franchi hier, chaînes aux pieds et menottes aux poignets, la quinzaine de mètres qui séparaient le stationnement et l'entrée du palais de justice de Thetford Mines, où des accusations de meurtre au premier degré ont été déposées contre lui.

L'ex-Israélien, qui habite maintenant Saint-Etienne-de-Lauzon près de Lévis, a été formellement accusé des meurtres de Françoise Beaulieu Parent et de Jean-Denis Parent et d'agression sexuelle contre la dame. Les corps des deux victimes, dont on était sans nouvelle depuis le 21 juin dernier, ont été retrouvés sans vie mercredi.

Lessard a aussi été inculpé sous deux chefs de séquestration et un de vol qualifié. Les accusations ont été

lues en présence de son avocat, Me Marc Robert, alors que le présumé assassin avait été conduit dans un petit local attenant à la salle 1.05 du palais de justice, remplie à pleine capacité.

Un véritable calvaire

Selon l'hypothèse la plus plausible, les victimes auraient vécu un véritable calvaire sous l'emprise de leur agresseur. Les seules informations disponibles laissent entendre que l'homme aurait d'abord été tué à son domicile mais que la dame aurait été forcée de suivre son agresseur jusqu'à la carrière Saint-François, située sur la route du grand lac Saint-François. C'est à cet endroit que l'ignoble individu aurait exécuté sa victime après l'avoir agressé sexuellement.

Bien que non confirmée, l'hypothèse voulant que le présumé meurtrier ait été surpris lors de la perpétration de son vol semble tenir.

S'il était reconnu coupable de meurtre au premier degré, Sylvain Lessard serait passible de la sentence minimale obligatoire d'emprisonnement à perpétuité, n'étant pas éligible à une li-

bération conditionnelle avant 25 ans.

Bande de cons...

Hier, dans la salle d'audience du palais de justice, le lourd silence qui pesait sur l'assistance lors de la lecture des six chefs d'accusation n'a été troublé que par un murmure soudain d'indignation au prononcé de celui d'agression sexuelle sur Françoise Beaulieu-Parent.

Le prévenu avait fait son entrée au palais de justice de Thetford Mines vers 11h15 sous les insultes d'une centaine de personnes indignées, dont certaines étaient là depuis aussi tôt que 8h30 le matin.

Hochant d'abord la tête, il n'a nullement tenté d'échapper aux nombreuses caméras. «Fermez donc vos gueules, bande de cons», a-t-il répliqué aux nombreux curieux qui l'injuriaient.

Sylvain Lessard n'est pas un inconnu des policiers. En 1992, il devait faire face à une accusation d'entrave au travail des policiers. En 1995, ce sont deux accusations de voies de fait et une accusation relative à la loi sur les stupéfiants qui pesaient contre lui.

Sous le couvert de l'anonymat, un ancien professeur du prévenu a confié à La Tribune que, malgré un cheminement scolaire difficile pendant son séjour à la Polyvalente de Disraeli à la fin des années 80, Lessard ne donnait pas l'impression de se destiner au crime.

«Après, on a entendu parler de lui, mais on l'a perdu de vue», souligne-t-il.

Lessard, qui a comparu devant un juge de paix, devra revenir lundi prochain devant un juge de la Cour du Québec pour la suite des procédures. Cette comparution de lundi sera vraisemblablement suivie des étapes normales de l'enquête préliminaire et de la communication de la preuve.

Le procureur de la Couronne, Me Paul Crépeau, a affirmé qu'il considérerait que les policiers avaient amplement de preuves, leur permettant de déposer toutes les accusations.

Enfin, en après-midi, les résultats des autopsies qui devaient être pratiqués sur les corps de Jean-Denis et Françoise Beaulieu-Parent n'étaient toujours pas connus.

Autres textes (A3)



Magog y goûte à son tour... (D1)

Après Sherbrooke, la ville de Magog a été frappée à son tour par des pluies torrentielles, hier en après-midi. C'est dans le centre-ville que les dommages semblent les plus lourds, où des sous-sols de plusieurs établissements commerciaux ont été envahis par l'eau. Des morceaux de chaussée arrachés, une automobile enlisée, des pelouses transformées en lacs: le bilan reste à faire...

Mystère



Une Sherbrookoise disparue depuis cinq jours (A6)

Triple agression sexuelle

La police tient un suspect de... 15 ans

Alain GOUPIL

Sherbrooke

La police de Sherbrooke détient depuis hier soir un adolescent de 15 ans qui pourrait bien être l'auteur de trois agressions sexuelles armées survenues ces derniers jours dans le quartier Ouest de la ville.

L'adolescent a été appréhendé après que la Division des enquêtes criminelles eut diffusé la description d'un individu ayant commis deux agressions en l'espace de deux jours.

La première s'est produite sur le campus de l'Université de Sherbrooke, près de la salle Maurice-O'Bready, vers 17 h 45, le lundi 1er juillet. La seconde, le mercredi 3 juillet, vers 16 h 55, à la rencontre des rues Roy et Bonin.

Or la diffusion de cette nouvelle a amené une troisième victime à communiquer avec la police hier après-midi. Les informations qu'elle a pu fournir aux enquêteurs leur a permis de mettre la main au collet du suspect âgé de 15 ans.

Selon l'enquête, on parle d'agression armée dans au moins deux des trois cas, car l'individu a menacé les victimes avec un petit revolver noir. On croit qu'il s'agit du même individu car les descriptions fournies par les victimes sans coïncider parfaitement concordent sur plusieurs points.

Un comité recommande la destitution du juge Bienvenue

André BELLEMARE

Québec (PC)

Un comité d'enquête du conseil canadien de la magistrature recommande la destitution du juge de la Cour supérieure Jean Bienvenue «parce qu'il a manqué à l'obligation de bonne conduite prévue à l'article 99 de la Loi constitutionnelle et est inapte à remplir utilement ses fonctions».

Un seul des cinq membres du comité, le juge J.-Claude Couture, n'a pas souscrit à la décision et il explique dans un rapport minoritaire de 29 pages, que la preuve n'a pas démontré que la conduite reprochée au juge Bienvenue «ait manifestement et totalement porté atteinte aux notions d'impartialité, d'intégrité et d'indépendance de la justice».

Le conseil de la magistrature sera maintenant saisi du dossier le 5 septembre pour examen. Le conseil, formé de 35 juges en chef et adjoints, fera à son tour rapport au ministre canadien de la Justice avec ses recommandations.

En dernier ressort, c'est le Parlement fédéral (Chambre des communes et Sénat) qui a le pouvoir de révoquer un juge de sa juridiction.

L'avocat du juge Bienvenue, Me Gabriel Lapointe, a fait savoir que son client est absent jusqu'au 8 juillet. Il lui a fait dire cependant, par voie de commu-



Le juge Jean Bienvenue

Nathalie Des Rosiers et Paule Gauthier.

Ces quatre personnes mettent fortement en doute l'objectivité du juge Bienvenue sur le banc et ils écrivent: «Nous croyons que dans l'éventualité où le juge Bienvenue présiderait une instance, une personne raisonnable et bien renseignée qui étudierait la question en profondeur, de façon réaliste et pratique, éprouverait une crainte raisonnable que le juge ne s'acquiesce pas de ses fonctions avec l'objectivité, l'impartialité et l'indépendance que le public est en droit d'attendre d'un juge».

L'enquête sur la conduite du juge

nié, qu'il était «déçu» mais qu'il n'abandonne pas pour autant la partie».

Les quatre autres membres du comité étaient le juge en chef du Québec et président du comité, le juge Pierre Michaud, le juge en chef de la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick, le juge Joseph Z. Daigle, et les avocates nommées par le ministre de la Justice, Mes

Nathalie Des Rosiers et Paule Gauthier.

Ces quatre personnes mettent fortement en doute l'objectivité du juge Bienvenue sur le banc et ils écrivent: «Nous croyons que dans l'éventualité où le juge Bienvenue présiderait une instance, une personne raisonnable et bien renseignée qui étudierait la question en profondeur, de façon réaliste et pratique, éprouverait une crainte raisonnable que le juge ne s'acquiesce pas de ses fonctions avec l'objectivité, l'impartialité et l'indépendance que le public est en droit d'attendre d'un juge».

avait duré quatre jours entre le 4 mars et le 20 avril derniers au palais de justice de Québec par suite de représentations du ministre québécois de la Justice, Paul Bégin, et de son homologue canadien, Allan Rock.

La conduite et les paroles reprochées au magistrat remontent au procès pour meurtre de Tracy Thérberge qu'a présidé le juge Bienvenue en novembre et décembre 1995 à Trois-Rivières. La jeune femme était accusée d'avoir égorgé son mari.

En plus des remarques sur les femmes et les Juifs qui ont suscité colère et indignation, le juge Bienvenue a aussi eu un comportement jugé inapproprié pendant et après le procès soit à l'endroit des membres du jury («des jurés imbéciles et incompetents»), soit envers un préposé au stationnement, notamment.

Le magistrat semblait horrifié par le meurtre de la jeune femme et, lors du prononcé de la sentence, il avait dit que la femme, quand elle décide de s'abaisser, le fait hélas jusqu'à un niveau de bassesse que l'homme le plus vil ne saurait lui-même atteindre.

De son côté, le juge dissident Couture est convaincu, que, «selon la preuve présentée, le juge Bienvenue n'a jamais eu l'intention d'insulter ou d'injurier les femmes et les Juifs».

Des réactions (D6)

Météo / A2
VARIABLE
22
5:05 20:38
07 juil 15 juil 23 juil 30 juil



L'orage-éclair de mercredi a laissé des traces partout au centre-ville de Sherbrooke. Même la célèbre côte de l'Acadie n'a pas été épargnée...

Le grand ménage du... mois de juillet!

☐ Sherbrooke se remet des émotions causées par la pluie

Denis DUFRESNE
Sherbrooke

En dépit d'un ciel menaçant et de quelques averses de pluie en après-midi, citoyens et commerçants ont entrepris hier les travaux de nettoyage des dégâts causés par les pluies diluviennes de mercredi, principalement dans le centre-ville de Sherbrooke, alors que la Ville a reçu plus de 140 plaintes en quelques heures.

«J'achève de refaire mon entrée de cour, mais mon mur de soutènement a cédé sous la force de l'eau qui provenait du terrain de l'hôpital d'Youville qui ne contrôle pas ses eaux de pluie et noie ses voisins d'en bas comme moi», a expliqué hier un résident de la rue Short, Ronald Brochu, dont la cour arrière a été traversée par un puissant torrent au plus fort de l'averse-éclair de mercredi après-midi.

Au supermarché Maxi de la rue Wellington Sud, dont le plancher avait été recouvert par près de sept centimètres d'eau boueuse, les activités ont repris leur cours normal dès 9h00 hier matin, après que les employés et une équipe de spécialistes aient passé la nuit à nettoyer les lieux.

«À 7h30 du matin, j'étais prêt à ouvrir! On a un bon esprit d'équipe et une image de marque à conserver», a déclaré fièrement le directeur du Maxi, Gaétan Houle, devant un journaliste éberlué de constater que plus rien ne paraissait des dégâts de la veille.

«Si vous aviez vu le plancher hier soir (mercredi soir), il était recouvert de boue! On a défait les dessous des comptoirs et des étagères pour nettoyer et assécher. Une équipe technique de Provingo est ensuite venue s'assurer que les aliments n'ont pas été affectés par l'humidité et tout est

rentré dans l'ordre», a ajouté M. Houle.

Cloison défoncée

Un peu plus loin sur Wellington Sud, le propriétaire du restaurant Sharky's, Marcel Raymond, n'avait guère envie de rire hier après-midi, alors que lui et ses employés étaient encore à nettoyer les dégâts de la veille.

«Il y a quelques mois on avait été inondé, les égouts de la Ville sont finis, de toute façon je vais m'équiper d'une pompe et lorsqu'il va pleuvoir je vais envoyer l'eau dans la rue», a-t-il lancé.

À son avis, l'eau est arrivée des rues adjacentes et s'est engouffrée dans le local voisin, l'ancien Casino, où sont entreposés des tables de billard, pour ensuite menacer le restaurant.

Le communicateur et journaliste Gilles Péloquin, qui était là au moment du déluge, a d'ailleurs donné un coup de main avec deux employés de l'endroit pour éviter le pire.

«On s'est mis tous les trois sur les balais pour repousser l'eau et éviter qu'elle n'envahisse les tapis dans le restaurant», a-t-il dit.

«La pression de l'eau a défoncé le mur et j'avais de l'eau jusqu'aux genoux. C'est épouvantable de voir l'eau venir comme ça! Les dégâts représentent des heures et des heures de nettoyage, ça fait 18 ans que je suis ici sur Wellington Sud et je n'ai jamais vu ça», a pour sa part ajouté M. Raymond.

7000 \$ de dommages au Granada

Le théâtre Granada a lui aussi souffert de la pluie abondante, en raison de l'obstruction de ses drains de toit, par des bouteilles de bière, une situation que le directeur général de Centre-ville Sherbrooke, Mario Lebeau, attribue à des vandales qui ont eu accès au toit par l'arrière du bâtiment.

Une clôture a toutefois été installée pour décourager tout nouvel acte de genre.

L'eau s'est infiltrée au dernier étage du théâtre par un drain combiné pluvial-sanitaire pour ensuite dévaler les escalier et atteindre l'entrée principale.

«Heureusement que cela s'est produit durant le jour et que nous étions sur place. Les dommages s'élèvent à entre 5000 et 7000 \$, il faudra remplacer une console d'éclairage et de nombreux sous-tapis, en plus de procéder à des travaux de replâtrage», a expliqué M. Lebeau, alors que plusieurs sècheurs étaient installés dans le théâtre pour chasser l'humidité.

La Ville devra assumer les contrecoups

Sherbrooke (DD)

La Ville de Sherbrooke écarte pour le moment l'idée de faire appel à l'aide du gouvernement du Québec, à la suite des lourds dégâts causés par les averses de mercredi.

«On verra ce qu'on fera, mais on doit d'abord avoir un bilan complet de la situation. J'en ai parlé ce matin avec la députée Marie Malavoy, à Rock Forest ils ont subi des dégâts majeurs et il n'y avait pas de programme au niveau du gouvernement du Québec», signale le maire Jean Perrault.

En conférence de presse, hier après-midi, le maire et le directeur du Service de la planification et des travaux publics (SPTP), Guy Labbé, ont dressé un bilan provisoire de

la situation, alors que la Ville avait reçu près de 140 plaintes de citoyens, en majorité pour des refoulements d'égouts.

Dès le début de la matinée, une centaine de plaintes avaient été enregistrées et provenaient surtout des quartiers Ouest et Est.

Malgré l'insistance des journalistes, le maire Perrault n'a pas voulu s'avancer sur les coûts engendrés par les rues défoncées, les conduites obstruées, puisards déplacés, et les dommages causés aux trottoirs, pistes cyclables, etc...

«On doit d'abord déterminer l'ampleur des dommages. D'ici la fin de la journée (hier), nos employés vont continuer à faire le tour des endroits où il y a eu des problèmes et vont poursuivre demain (aujourd'hui)», a-t-il mentionné.

M. Perrault a précisé que la Ville s'est surtout employée à assurer la sécurité des citoyens, surtout que la pluie menaçait toujours hier.

«On donne priorité aux travaux urgents parce qu'il y a un danger pour la population avec les conduites et ponceaux obstrués: on doit les dégager car si une autre pluie violente survient on va se retrouver avec une situation encore pire qu'hier», a de son côté fait valoir le chef du SPTP, Guy Labbé.

Les employés municipaux poursuivront d'ailleurs aujourd'hui l'inspection des infrastructures municipales, en particulier sur la rue Wellington Sud, où les égouts ont cédé en maints endroits sous la force de l'eau.

Invité à dire si les égouts municipaux sont désuets ou trop âgés dans les vieux secteurs du centre-ville, M. Labbé a répondu que «de façon générale ces infrastructures sont construites selon des normes précises, sauf qu'on ne construit pas en fonction de ce type de phénomène (pluies diluviennes) qui se produit une fois par 30 ans; si on le faisait cela multiplierait les coûts».

«Notre réseau est bien organisé, mais la quantité d'eau tombée mercredi était pas mal exceptionnelle», a ajouté à ce propos le maire Perrault.

En entrevue, Guy Labbé a précisé que l'énorme quantité de pluie (près de 40 millimètres de pluie) tombée en moins de 30 minutes a durement sollicité le réseau d'interception, sans compter les nombreuses pentes dans le secteur du centre-ville, qui ont accentué le problème.

Quels recours ont les citoyens dont la propriété a subi des dommages?

Isabelle Sauvé, du Contentieux, précise que «toute personne qui pense que la Ville est responsable peut adresser une réclamation dans les 15 jours et si on ne donne pas suite, la personne dispose de six mois pour adresser une poursuite».

loto-québec

Tirage du 96-07-03

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 2 044 597,80 \$
5/6+	5 122 675,80 \$
5/6	207 2 370,50 \$
4/6	13 271 70,80 \$
3/6	256 651 10,00 \$

Numéro complémentaire: 29

Ventes totales: 14 790 457,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 5 000 000,00 \$

FRANCO Tirage du 96-07-04

1	3	5	7	19
21	23	25	29	33
39	47	50	51	52
53	56	59	61	69

NUMÉRO: 320548

Quintessence Tirage du 96-07-04

3	4
---	---

NUMÉRO: 526914

Extra Tirage du 96-07-04

NUMÉRO: 526914

TVA. Le réseau des tirages de Loto-Québec. Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MÉTÉO La Tribune

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	DIMANCHE	LUNDI
22 PRÉC. 30%	15 PRÉC. 30%	23 13 PRÉC. 40%	24 11 PRÉC. 70%	26 16 PRÉC. 70%

QUÉBEC

Chicoutimi	Plu	19/14	Québec	Nua	21/14
Gaspé	Plu	19/12	Rimouski	Plu	18/13
les-de-la-Mad.	Nua	19/15	St-Georges	Nua	21/14
La Grande	Var	18/8	Sept-Îles	Plu	17/12
Lac-St-Jean	Nua	20/14	Trois-Rivières	Var	24/15
Montréal	Var	24/15	Val d'Or	Var	22/10

CANADA

Charlottetown	Nua	22/16	Régina	Ora	26/18
Edmonton	Var	18/9	St-John's	Nua	20/12
Fredericton	Var	22/15	Toronto	Var	26/13
Halifax	Nua	21/14	Victoria	Sol	20/10
Ottawa	Var	24/14	Winnipeg	Ora	32/20

LE MONDE

Athènes	Sol	33/25	Mexico City	Var	26/17
Beijing	Ave	33/23	Moscou	Sol	22/11
Berlin	Enu	23/13	Paris	Ave	19/14
Hong Kong	Var	31/27	Port-au-Prince	Var	32/25
Liabonne	Sol	22/16	Rome	Sol	29/15
Londres	Ave	21/13	Tokyo	Plu	28/20

USA

Boston	Var	29/17	New York	Sol	28/17
Bridgeport	Plu	27/14	Plattsburg	Plu	23/15
Burlington	Plu	23/15	Portland	Nua	26/14
Concord	Nua	26/15	Providence	Var	28/18
Detroit	Sol	29/12	Washington	Sol	29/15

DESTINATIONS SOLEIL

Atlantic City	Sol	27/15	Myrtle Beach	Var	32/19
Cape Cod	Var	29/17	Old Orchard	Nua	26/14
Daytona Beach	Sol	29/14	Orlando	Ora	33/23
Freeport	Ora	32/24	Plattsburg	Plu	23/15
FL Lauderdale	Ora	33/25	Tampa	Ora	32/26
Honolulu	Sol	31/23	Virginia Beach	Sol	29/17
Key West	Var	32/27	West Palm B	Ora	33/25
Miami	Ora	33/25	Wildwood	Sol	27/15

© 1996 Infomédia/Météo

MétéoMédia

2 POUR 1 ou **50%** sur la monture (à l'achat d'une paire de lunettes)

Examen de la vue par un optométriste.

serge boucher opticien 563-8822

EMPLOIS DU JOUR

Concepteur/trice graphiste
Offre: 2088960
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 10 \$/h + selon exp. et compétence, permanent, plein temps, 40 h/sem
Exigences: formation dans domaine, recherche un professionnel avec connaissance langage «Java», expérience un atout, curriculum vitae requis
Fonctions: fera conception «HTML».

Peintres industriels
Offre: 2088930
Lieu: Valcourt
Salaire: 9,25\$/h, permanent, plein temps, 42,5 h/sem, jour, soir
Exigences: personne doit posséder 2 ans et plus comme peintre industriel, capable de faire application de peinture sur pièces industrielles (exemple: capots de motoneiges), posséder voiture pour se rendre au travail
Fonctions: appliquer peinture sur aluminium, fer, plastique et autres.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

...rêves de vacances...VACANCES DE RÊVE...

- PANORAMA ASIATIQUE 16 septembre
- TUNISIE 25 septembre
- AUTRICHE ET PRAGUE 28 septembre
- ITALIE 14 octobre
- MALTE ET CHYPRE 29 octobre
- MAROC 31 octobre

voyages bellevue inc.

1650, boul. Portland (coin Bryant) Sherbrooke 819 566-8663

5335, rue Frontenac Lac-Mégantic 819 583-2801

20484 Permis du Québec

LA QUOTIDIENNE 911-0439

INDEX

Arts: C-5

Bandes dessinées: B-3

Chez nous: B-1

Décès: D-5

Économie: B-4

Horsocoeur: B-3

Opinions: A-4

Petites annonces: D-2

Sports: C-1

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS
Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466 ENVOI DE PUBLICATION: Établissement No 0529168	Camelots et camelots motorisés Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot.....3,71 \$ taxe de vente du Québec.....24 \$ Coût à l'abonné.....3,95 \$	Abonnement payé à l'avance: endroits desservis par camelot et camelots motorisés. Temps Prix TPS TVQ Total 1 an 175,12 \$ 12,26 \$ 12,18 \$ 199,56 \$ 6 mois 87,60 \$ 6,13 \$ 6,09 \$ 99,82 \$ 3 mois 44,84 \$ 3,14 \$ 3,12 \$ 51,10 \$ 1 mois 23,49 \$ 1,64 \$ 1,63 \$ 26,76 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$

"La Tribune" est socétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fil-similaires de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

LE DRAME DE DISRAELI

«On va laisser faire la justice»

— Benoit Beaulieu, frère de Françoise Beaulieu

Nelson FECTEAU
Thetford Mines

À un nombre de personnes présentes au palais de justice de Thetford Mines, hier matin, on pouvait remarquer la présence de certains membres de la famille des victimes et de l'accusé. Du nombre, Benoit Beaulieu, frère de Françoise Beaulieu-Parent, s'en remettait à la justice.

Ne cachant pas son scepticisme face à la justice des hommes, Benoit Beaulieu était clair. «On va laisser faire la justice. Si on ne l'obtient pas ici, elle s'appliquera ailleurs», faisant clairement allusion à la justice divine.

Benoit Beaulieu qui a reconnu connaître le présumé meurtrier s'est dit surpris du triste dénouement de cette sordide affaire. «Je ne pensais pas que

ça finirait comme ça. Je croyais plutôt qu'on les avait enlevés, qu'on les détenait quelque part et qu'à un moment donné on recevrait un appel téléphonique où on nous réclamerait un rançon», a avoué le frère de l'une des victimes.

M. Beaulieu a poursuivi en parlant de la révolte et de l'indignation qu'il a perçues chez tous les gens qu'il a côtoyés, tant à Disraeli, à Coleraine ou à Thetford Mines. «Les gens sont révoltés. Les parents de l'accusé qui travaillent dans le public vont vivre un véritable enfer. Ce n'est pourtant pas de la faute des parents. On ne sait jamais qui on élève», a-t-il mentionné sans agressivité aucune.

Un contrat personnel

Pendant que la Sûreté du Québec menait son enquête, Michel Ouellet de

Sacré-Coeur-de-Marie, un bon ami d'André Beaulieu, frère de Françoise, s'était engagé à trouver les victimes.

«Je voulais les trouver, je m'étais donné ce contrat. Seuls mes proches le savaient», a-t-il raconté à La Tribune.

Vendredi dernier, Michel Ouellet se rendait à Disraeli rencontrer son beau-frère André Beaulieu. Empruntant le chemin du grand lac Saint-François, là même où se trouve la carrière Saint-François, il portait une attention particulière aux petites cabanes et aux divers accès débouchant sur la route.

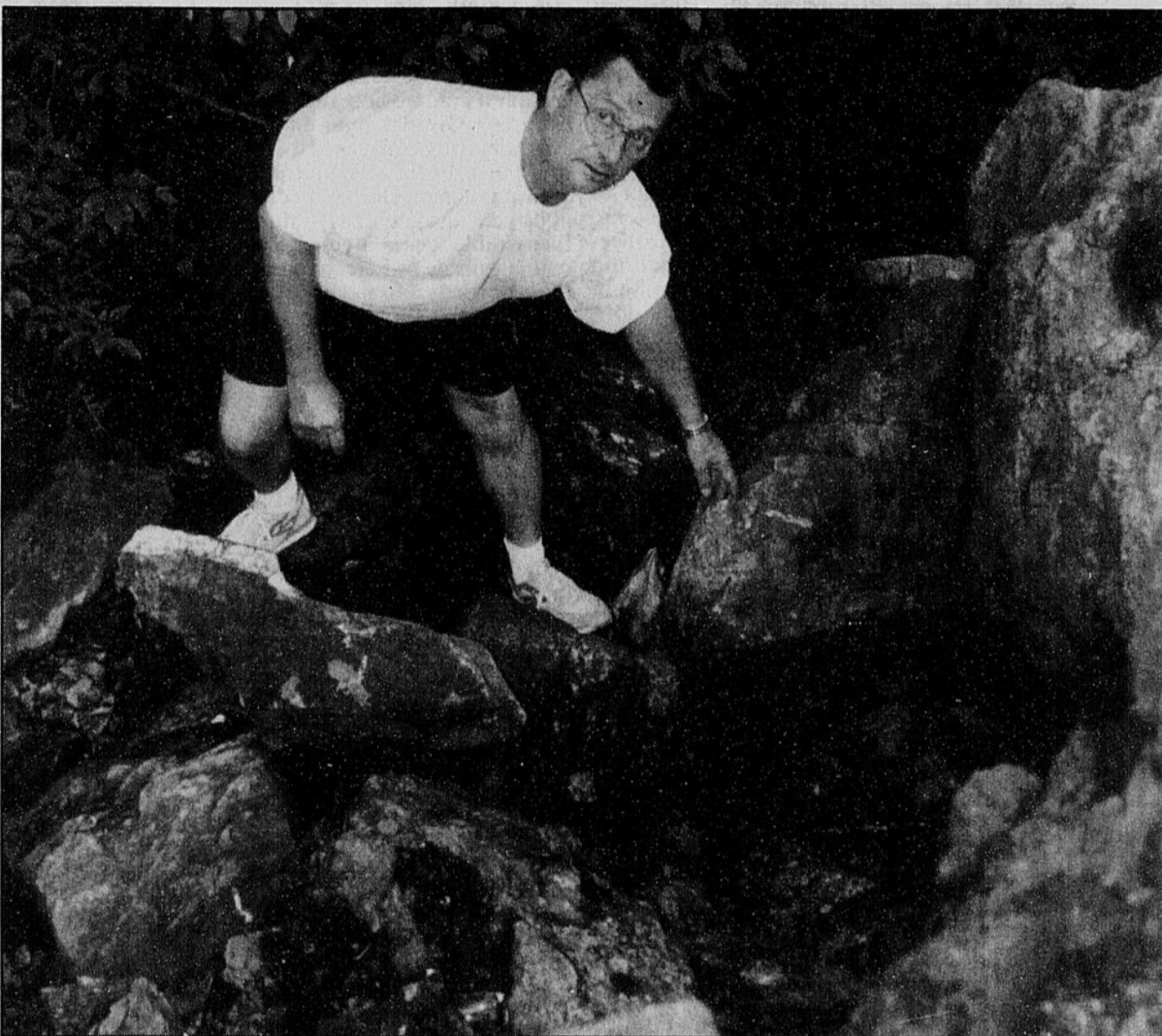


Michel Ouellet

«Partout où il y avait des entrées ou des endroits où une automobile pouvait entrer, j'allais jeter un coup d'oeil. Mais je m'attardais seulement aux endroits où l'herbe était haute.»

L'entrée de la carrière a particulièrement attiré son attention. «Il y avait des traces d'auto dans la montée. J'ai marché là pendant environ une demi-heure. J'ai vérifié sous la balance, dans la cabane de la pesée, sur le terrain en bas. Les traces de pneus n'étaient plus visibles à cet endroit probablement à cause de la pluie.»

Michel Ouellet estime que, s'il avait avancé 150 mètres plus loin, il aurait été tout près de l'endroit où l'on a retrouvé le corps de Françoise Beaulieu. «Au moins, je suis soulagé qu'on les ait retrouvés. Ils ne souffrent plus et on sait maintenant à quoi s'en tenir», a-t-il déclaré.



M. Marcel Bureau, de la Maison funéraire Audet et Frères de Disraeli, montre l'endroit exact où gisait le corps de Françoise Beaulieu à la carrière Saint-François.

«Personne ne demande de vivre ça»

— le maire André Rodrigue

Claude PLANTE
Sherbrooke

Une municipalité ne pourra s'habituer à vivre avec une tragédie aussi atroce que celle qui s'est produite à Disraeli ces derniers jours. Vivre des moments de terreur, perdre deux citoyens bien en vue de façon si horrible, découvrir l'ampleur du drame, jamais on ne souhaite faire parler de sa municipalité de cette manière.

«Non», assure le maire de Disraeli, André Rodrigue. «Personne ne demande de vivre ça. Mais, ça aurait pu se produire ailleurs. Je pense que ce n'est pas le nombre de policiers qui empêcherait le drame.»

Un sentiment de colère ne cesse d'habiter les gens de la région disraéloise depuis la découverte, mercredi après-midi, des corps ensevelis de Jean-Denis Parent et de Françoise Beaulieu, ajoute M. Rodrigue. «Les gens sont consternés et même révoltés. Personne

ne s'explique ces morts pour un vol mineur, ou même majeur. Rien ne justifie ça.»

Tout comme le tente la paroisse Sainte-Luce par un communiqué émis par le curé Gilles Noël, le maire de Disraeli explique qu'il faut essayer de calmer les esprits pour faire place à la compréhension.

«Je vis ça comme tous les autres citoyens, dit-il. Le premier sentiment en est un de rage. Je considérerais ce couple comme des amis. Ce sont des gens qui ont toujours vécu à Disraeli.»

«Mais la vie continue. Il faut que ce sentiment de révolte se transforme en compréhension. Je suis certain que quelqu'un ne peut faire ça sans avoir de graves problèmes.»

Dans un vidéo promotionnel

Évidemment, pareil drame attire les médias, mettant Disraeli en quelque sorte «sur la mappe». Cependant, on avait pensé faire parler de la région d'une tout autre manière, ajoute André

Rodrigue. En plus, la dame du couple victime de meurtre, Françoise Beaulieu, une femme très impliquée dans sa communauté, était partie prenante de cette initiative mise sur pied ce printemps.

«Nous avons produit un vidéo promotionnel, raconte le maire. Et bien, Mme Beaulieu parle dans ce vidéo. Elle vante les beautés de notre région...»

Feuille de route entachée d'une violence croissante

Sherbrooke (PSJ)

Les démêlés judiciaires de Sylvain Lessard permettent de mesurer sa progression sur le chemin de la violence.

D'une accusation d'entrave à un agent de la paix pour laquelle il a été condamné à 100 \$ d'amende, le 30 septembre 1992, les incidents de violence devaient se multiplier trois ans plus tard.

La Cour a en effet condamné, le 14 février 1995, le jeune homme, originaire de Disraeli, à une amende de 300 \$ et l'a soumis à une probation de deux ans pour une affaire de voies de fait. Étant également accusé de possession de stupéfiant, il a écoupé une amende de 200 \$.

Le 28 septembre de la même année, le tribunal condamne Lessard à une peine de 60 jours d'emprisonnement qu'il purgera de façon discontinue et à un total de 500 \$ en amendes.

Il s'agissait cette fois de trois accusations de voies de fait et d'une accusation de méfait.

On ne devait plus entendre parler de Lessard qui avait du reste déménagé ses pénates du côté de St-Etienne-de-Lauzon jusqu'à ce jour d'horreur où la

vérité a éclaté sur la disparition du couple Beaulieu-Parent.

Sauf qu'il y aurait eu un autre épisode de violence pour lequel Lessard devra rendre des comptes devant l'appareil judiciaire.

L'affaire remonte à la nuit du 12 février, dans une maison privée, route 112, à Disraeli.

Un commerçant revient à son domicile avec un copain. Il est environ 3h30.

Deux individus, armés et masqués, s'étaient cachés dans la maison. Ils avaient auparavant ramassé divers articles qu'ils avaient déposés dans le véhicule du propriétaire des lieux.

Ils se sont fait remettre le contenu des poches de leurs deux victimes et les ont ligotées avant de prendre la fuite.

Le véhicule de fuite avait été retrouvé quelques heures plus tard, à Coleraine.

Cette piste avait amené les enquêteurs de la SQ à appréhender un suspect qui a été accusé depuis. Ce suspect n'a jamais voulu révéler le nom de son complice.

Cet individu peut se demander aujourd'hui si sa collaboration avec les autorités policières avait été plus active dans ce dossier de vol qualifié et de séquestration, cette terrible question: un double meurtre aurait-il pu être évité?



Avant moi le déluge...

C'est quoi le problème avec la température, dites-moi? J'étais à Montréal mercredi et il n'est pas tombé une seule goutte sur le Festival de jazz. Ici, ce fut le déluge. Jamais je n'ai vu autant d'eau dans ma piscine qu'hier matin. Ça débordait littéralement. Les orages ont repris de plus belle hier après-midi. Le tonnerre, les éclairs, la grêle par endroits. Vive l'Estrie!

«Ça se peut pas autant de flotte. Ça devrait être interdit», soupirait un confrère en regardant par la fenêtre hier après-midi.

Et un autre d'ajouter: «Il faudrait construire une arche de Noé pour sauver la race humaine!»

Tout le monde parle de la température et il y a de quoi.

C'est comme si on nous avait lancé un mauvais sort. On en est rendu à craindre le pire quand on voit se pointer les gros nuages menaçants dans le ciel. On ne peut même plus prendre le risque de sortir sans son parapluie.

Auparavant, à Sherbrooke, on craignait les inondations quand le printemps arrivait. Maintenant, on a peur d'avoir à quitter sa maison à bord d'une chaloupe en plein mois de juillet!

Les étés se suivent et ne se ressemblent pas nécessairement. Au cours des dernières années, je devais ajouter de l'eau à tout moment dans ma piscine tellement le soleil brillait et que le phénomène d'évaporation de l'eau était important. Cette année, je passe mon temps à faire des *backwash*, comme on dit en jargon de piscine. Je dois enlever de l'eau à tout moment. Installe le boyau. Enlève le boyau. Réinstalle le boyau. Perce le boyau. Répare le boyau. Installe à nouveau le boyau. Enlève le boyau. Ça n'en finit plus.

Il y a vraiment de quoi déprimer à regarder dehors. Surtout les personnes qui sont présentement en vacances. Pauvres vous. Moi, mes vacances débutent ce soir. Réjouissez-vous, quand je suis en vacances, il fait toujours beau. Je vous le dis.

Les prévisions de Mariomédia pour les deux prochaines semaines sont d'ailleurs tout ce qu'il y a de plus encourageantes. Je vous les résume: du beau temps, du beau temps et encore du beau temps. Il va faire chaud, très chaud, et même très très chaud. Le beau temps doit atteindre la région de l'Estrie très tôt demain et s'y installera pour les deux prochaines semaines.

Pas besoin d'arroser vos potagers en fin de semaine. Mais ça deviendra nécessaire à compter de la semaine prochaine. Vous verrez. Faites provision de crème solaire.

FOUFOUNES ÉLECTRIQUES

Je vous disais donc que je suis allé faire un tour à Montréal mercredi. Pour son Festival de jazz et pour son *nite life*.

Je ne connais à peu près rien au blues et pas grand chose au jazz. Et après? On peut aimer sans vraiment connaître. Je me suis beaucoup plu au «Sherbrooke en blues» la semaine dernière et j'ai raffolé de ma journée au «Festival international de jazz de Montréal» mercredi. En fait, j'aime tous les genres de musique, parfois même le «western». C'est tout dire.

En marchant sur la rue Ste Catherine est, en direction du Festival de jazz, je suis passé devant les «Foufounes électriques». L'endroit n'a rien de «western». C'est plutôt un bar pour «pukés» que les policiers ont tenté de faire fermer il y a un an et demi. Mais leurs plans ont été contrecarrés par la pression du milieu artistique.

Les «Foufounes», qui existent maintenant depuis 13 ans, se portent très bien. C'est vraiment un endroit très spécial, où les habitués semblent vivre vraiment en marge de la société, si je me fie à la clientèle que j'y ai croisée.

Je n'ai vu que quelques parties du bar et cela m'a suffi. D'abord, l'endroit n'est pas très propre. Mercredi, j'y ai vu un enfant de moins de deux ans traîner son «doudou» sur le plancher, en buvant sa bouteille de lait. Pendant ce temps, sa jeune mère dégustait une «Bleu», et une deuxième l'attendait sur le comptoir.

Prendre une bière aux «Foufounes électriques», ça passe toujours. Surtout quand elle se vend 1,75 \$ la petite bouteille, comme mercredi. Par contre, il faut éviter d'avoir envie de se rendre aux toilettes. On en retrouve au premier plancher et au sous-sol.

À voir les graffitis, on serait porté à croire que les toilettes du sous-sol sont réservées aux «anglais» et celles du premier plancher aux «français».

Les murs et même le plafond des toilettes, qui puent en plus d'être très humides, regorgent de messages «songés».

Y a un gars de party qui a laissé: «Le bonheur c'est d'être saoul de bon heure!»

Un autre, plus philosophe peut-être, s'est permis d'écrire: «Qui tire la chasse perd sa trace...»

Mais la meilleure, c'est celui qui a dénoncé ses professeurs en écrivant: «On n'a pas besoin des prof dans nos chiot stie...»

Peut-être pas pour les maths, mon gars. Mais pour les français, on pourrait peut-être s'en reparler un de ces quatre...

Peine, impuissance, désarroi, colère...

Dans le but d'exprimer sa sympathie envers les familles des victimes et celle l'accusé dans l'affaire du meurtre du couple de Françoise Beaulieu et de Jean-Denis Parent, la paroisse Sainte-Luce de Disraeli, sous la plume de son curé et de son vicaire, les pasteurs Gilles Noël et Philippe Labelle, a émis hier un communiqué.

La Tribune publie ici de façon intégrale ce texte d'espoir destiné à toute la communauté Disraéloise. Le titre est de nous.

D'abord nos sympathies vont aux membres des familles Beaulieu et Parent. A tous les enseignants, à la direction de l'école, aux élèves de Françoise, le Club Lions et à toute la communauté de Disraeli qui est profondément blessée par la perte tragique de deux de leurs membres les mieux considérés. Je n'ai pas les mots pour traduire ma peine, mon impuissance, mon désarroi, mon incompréhension et ma colère.

J'ai de la peine pour les proches et les amis de l'auteur de ce geste inexplicable. L'Église tout entière a été marquée il y a deux mille ans par la mort ignominieuse du Christ. Aujourd'hui, c'est notre petite église locale qui est frappée par la double mort tout aussi tragique de deux de ses membres. Le Christ lui-même et ses disciples avaient trouvé le courage de parler de la résurrection, de l'espérance et même du pardon. Judas était un proche du Christ, n'était-il pas un intime, un membre de la famille? La même proximité semble marquer le présumé auteur du crime, n'était-il pas un ancien élève de Françoise? On peut difficilement imaginer que pareil drame puisse se produire chez nous.

Il me semble que, comme pasteur de l'Église de Sainte-Luce de Disraeli, j'ai le devoir de constater que nous vivons dans un monde qui a évacué Dieu. En l'absence de Dieu, il est tentant de prendre sa place avec tous les risques que ça comporte. Le respect de la vie humaine est beaucoup moins fort en l'absence de Dieu. A mon avis, c'est Dieu qui donne la dignité à tous les humains quels qu'ils soient. Le Seigneur n'a-t-il pas dit que Dieu faisait lever son soleil sur les justes comme sur les injustes?

Je formule le souhait que le Seigneur puisse manifester son amour et sa tendresse à chacun des membres des familles touchées par le drame et à toute la communauté chrétienne de Disraeli.

Les pasteurs Philippe Labelle, prêtre vicaire, et Gilles Noël, prêtre curé

LE SAMEDI C'EST GRATUIT!

Petites annonces

La Tribune

SPÉCIAL DE JUILLET

Placez une petite annonce 3 jours en semaine et nous la répétons GRATUITEMENT le samedi!

Vous rejoignez ainsi plus de 100 000 personnes. Pour tout vendre il vous faut La Tribune!

564-0999

BUREAU OUVERT: Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30
Lignes téléphoniques: Lundi au jeudi jusqu'à 19 h 30
Vendredi jusqu'à 16 h 30

1 800 567-6955

ZONE INTERURBAINE

IMP. PORT: Cette offre est en vigueur jusqu'au 3 août 1996 (dernière parution) et s'adresse aux particuliers. Elle ne peut être combinée à aucune autre promotion. La facture s'établira au montant déterminé même s'il y a annulation après une ou plusieurs parutions. Aucun changement possible dans l'annonce.

Opinions

La Tribune Raymond Tardif, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

EDITORIAL

Charest et le nerf de la guerre



Jacques PRONOVOST

Par tête de pipe, cela lui fait 2,75 millions \$. Le parti conservateur est encore millionnaire de ses appuis annuels avec seulement Jean Charest et Elsie Wayne comme porte-étendards.

C'est que le PC a amassé 5,57 millions \$ pendant la dernière année en contributions financières de toutes provenances. Ceux qui présidaient la mort lente du parti dirigé par Jean Charest doivent aujourd'hui constater que les Conservateurs sont encore bien vivants au Canada malgré leur quasi-disparition de la scène publique en 1993. Vivants parce que le nerf de la guerre, l'argent, coule encore dans leurs veines bleues.

Cela est conforme avec la popularité du parti et de son chef qui obtient une meilleure cote que le Reform lui-même. Bien que possédant 52 sièges aux Communes, Preston Manning n'attire pas la sympathie. Il a bien récolté 5,29 millions \$, le Reform arrive derrière les Conservateurs comme à l'élection partielle dans Hamilton-Est où Sheila Copps trônait sur son comté.

Mais ce sont les libéraux de Jean Chrétien qui nagent encore dans l'argent: 13,23 millions \$ venus principalement des grosses compagnies canadiennes (7,51 millions\$) mais aussi des particuliers (5,63 millions \$).

La bonne performance «économique» des conservateurs de Charest ne signifie pas dans ces circonstances la renaissance de son parti, pas même comme future opposition officielle dans environ une année. Il en est encore bien loin de la coupe aux lèvres. Mais cela assure cependant la vitalité de sa formation, en réserve de la république.

En réserve parce qu'effectivement, le Reform ne peut prétendre au pouvoir, et surtout pas à une représentation du Canada dans son ensemble. C'est ce que les financiers du pays ont bien compris en supportant autant l'ex-parti de Brian Mulroney, aussi centenaire que le pays.

Le député de Sherbrooke et chef du PC, Jean Charest, n'a cessé ces dernières années d'expliquer ses absences de la Chambre des Communes et ses fort peu nombreuses interventions par son obligation de reconstruire son parti autant que par l'anonymat dans lequel il place les règles du Parlement canadien. Forcé est de constater qu'il a réussi à conserver à son groupe l'appui financier nécessaire à sa survie, plus, à sa relance. Les militants ne pourront lui reprocher la banqueroute.

Ce parti avait un énorme déficit au lendemain d'une période électorale difficile précédée d'une course à la direction gagnée par l'éphémère Kim Campbell. Il était question à ce moment d'environ 6 millions \$.

Charest a relevé le défi de la restructuration financière en prenant les guides de ce parti. Porté à la tête du PC en 1995, il se retrouvait avec une dette officiellement déclarée de 4 384 000 \$ résorbée à environ 3 millions \$ à la fin de 1995 alors que les contributions financières avaient augmenté de plus de 1,3 million \$ par rapport à l'année précédente. A la fin de la prochaine année, les Conservateurs espèrent vivre sur un déficit chiffré à 1,5 millions \$... avant d'entrer dans une nouvelle période électorale.

Jean Charest ne les a pas tout-à-fait sortis du trou... mais il a au moins aujourd'hui la tête au-dessus de l'eau. Heureusement pour lui, il peut encore compter sur les bouées de sauvetage de 2250 sociétés canadiennes et de 16000 Canadiens le supportant de leurs deniers.

TRIBUNE LIBRE

Payer pour faire la fête

«Ça l'air que ça prend des sous pour faire la fête» (Paul Piché à qui appartient le beau temps).

Le 24 juin fut un jour de réjouissances pour l'ensemble des Québécois et Québécoises à quelques exceptions près, plus particulièrement pour ceux et celles qui venaient fêter la Fête nationale au parc Jacques-Cartier de Sherbrooke. Comme bien des Sherbrookoises et Sherbrookoises, la veille de la Fête nationale, je me suis rendue au parc Jacques-Cartier pour célébrer, car on y avait vanté ses festivités à la télévision. J'allais donc festoyer pour un événement que je croyais pour tout le monde.

Mon enthousiasme a vite été arrêté lorsqu'à mon arrivée j'ai vu se dresser devant moi des clôtures qui entouraient le parc ainsi que des agents de sécurité et des postes d'admission pour entrer sur le site. Étant étudiante et n'ayant pas beaucoup d'argent dans mes poches, j'ai rebroussé chemin et un sentiment d'injustice est monté en moi. Je trouvais cela inconcevable que l'on fasse payer pour un événement qui se veut traditionnellement un rassemblement pour tous, un appel à la solidarité entre tous les Québécois et Québécoises.

En me promenant à l'extérieur des clôtures, je me suis rendue compte que les autres étaient comme moi, surtout des jeunes, des sans-emplois, des familles ne pouvant se payer l'entrée. Même lors de la Fête nationale du Québec, le clivage existant entre ceux et celles pouvant déboursier pour le coût demandé aussi minime soit-il et ceux et celles qui ne le pouvaient pas était apparent.

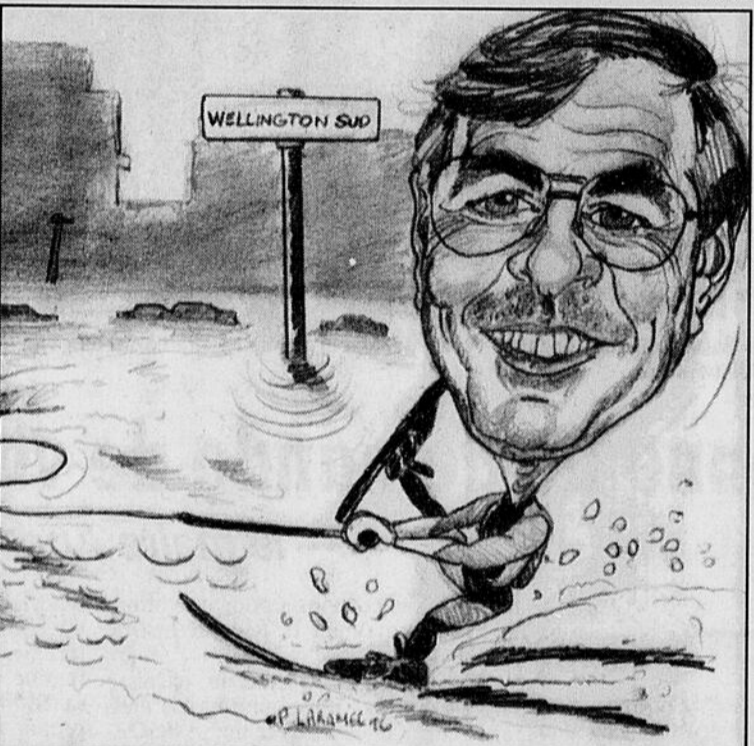
Clivage qu'on ne manque pas d'observer quotidiennement mais

que j'espérais ne pas voir. Cette différence lors de cette fête qui représente pour moi le droit de tous et chacun de fêter le Québec ensemble. Décidant de ne pas en rester là, j'ai poussé mes recherches un peu plus loin pour savoir la raison de cet état de choses. J'ai réussi à savoir que l'organisation de cette fête était sous la responsabilité d'un organisme à but non lucratif: «L'Amicale des fêtes populaires de l'Estrie», présidé par Monsieur André Côté qui, semble-t-il, avait pris la décision depuis l'an dernier que la Fête nationale au parc Jacques-Cartier allait être payante.

Je me demande où est le but non lucratif dans ce stratagème, d'autant plus qu'il a occasionné des dépenses (salaires des agents de sécurité et de ceux et celles travaillant à l'admission ainsi que les clôtures). On m'a aussi dit qu'il y avait d'autres activités dans d'autres parcs de la ville qui étaient gratuites mais cela les médias ne nous en avaient pas informés. L'ensemble de la publicité tournait autour de la Fête au parc Jacques-Cartier.

Si j'avais su ces informations, probablement que j'aurais organisé ma soirée autrement. Il n'en demeure pas moins que ce genre de situations est à mes yeux inacceptable et que la Fête nationale du Québec et la solidarité ne doit pas être quelque chose qui rapporte en termes monétaires. Tout comme la culture, l'information et l'éducation qui ne sont pas des machines à profits. J'ose espérer que l'année prochaine, je ne frapperai pas à des clôtures pour fêter le Québec.

Chantal Bouchard
Stoke



DOCUMENT

Les catholiques et le sexe (4)

Le plaisir sexuel?

La Tribune poursuit une série de textes à caractère religieux du journaliste indépendant Jean-Paul Lefebvre

Dans mon dernier article, je rappelais le fait que les catholiques, comme bien d'autres de nos contemporains, sont à la recherche d'une morale sexuelle qui satisfasse aux valeurs de la culture moderne, nouvellement acquises, sans offenser les données fondamentales de leur foi séculaire. La première condition pour relever un tel défi, ai-je d'abord suggéré, c'est de reconnaître sans ambiguïté la légitimité du plaisir sexuel. Poursuivons cette réflexion.

2-La permanence du couple

En seconde place, je verrais la notion de couple stable, et idéalement permanent, comme lieu d'exercice de la vie sexuelle et du plaisir qui s'y rattache. On retrouve le principal argument théologique en faveur de cette permanence dans les paroles du Christ lui-même: «Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas». (Mt 19,6). Un argument pratique très fort milite aussi pour la permanence du couple, c'est le droit des enfants à la sécurité affective.

3- Le droit à l'échec

En troisième place d'un code moral que pourraient se donner les catholiques de notre temps, je placerais la nécessaire compassion pour les couples qui meurent, c'est-à-dire où l'amour s'éteint... et le couple avec lui. En somme, le droit à l'échec.

À cet égard, je crois que les chrétiens orthodoxes, continuant en cela la pratique courante dans l'Église universelle avant le schisme d'Orient, ont une position vraiment évangélique. Cette Église chrétienne considère le mariage sacrament comme indissoluble, comme le fait l'Église de Rome. Mais prenant acte, dans certains cas, de la mort de l'amour qui en constituait le lien, les Orthodoxes permettent à leurs

fidèles de contracter un nouveau mariage, qui inclut cependant un certain rite pénitentiel. Un aveu de l'échec, en somme. Ce nouveau mariage est en outre moins solennel que le premier.

4-La masturbation

Beaucoup de catholiques, y compris des théologiens, pensent aujourd'hui que la pratique de la masturbation doit être considérée comme prévisible et inoffensive à l'âge de l'éveil sexuel, tant chez les garçons que chez les filles. Mais, dans la mesure où l'on admet que la pulsion sexuelle est naturellement orientée vers l'autre sexe, la masturbation à l'âge adulte relève davantage de la psychologie que de la morale. Il s'agit d'une régression.

5-Les relations pré-maritales

Les relations sexuelles pré-maritales peuvent apparaître, à la conscience de plusieurs chrétiens, comme très légitimes en certaines circonstances. Ce «noviciat» au mariage, qui aurait déjà existé dans l'Église primitive selon certains auteurs, pourrait être acceptable s'il se situe dans la perspective de l'engagement définitif. Il en serait de même, sans doute, dans la cas d'un veuf ou d'une veuve qui, ayant atteint l'âge respectable de cinquante ou soixante ans, hésiterait à se réengager pour le reste de ses jours avant d'avoir pu apprécier la compatibilité du nouveau conjoint. Il ne fait pas de doute que la convergence de deux personnalités formées (ou déformées!) ayant atteint la maturité présente encore plus de risques que l'union de deux jeunes qui n'ont jamais connu la vie commune et n'ont pas encore développé des habitudes «irréformables» (possiblement incompatibles avec celles du conjoint éventuel). En raison même du caractère permanent (l'Église utilise le terme indissoluble) de l'union que l'on projette, on pourrait être justifié de ne pas s'y lancer à la légère.

Un gros bravo à nos artistes!

Samedi le 8 juin dernier avait lieu à la galerie «Inter-Art» le lancement du roman policier «Hexagun» de Serge Gingras. Comme c'était le premier lancement de livre auquel j'assistais, permettez-moi de vous livrer mes impressions.

Tout d'abord, j'aimerais souligner l'ambiance stimulante dans laquelle s'est déroulée le lancement. Grâce à une décoration appropriée, accompagnée de musique-thème de séries policières, l'auteur a su créer un climat nous donnant un avant-goût de son livre. Un petit scénario a complété la présentation et le déroulement de la cérémonie. Tout en alternant le côté officiel et l'humour, l'auteur et son équipe nous ont fait passer par plusieurs gammes d'émotion. A cette occasion, près de 150 personnes ont partagé avec moi ces moments sûrement inoubliables pour l'auteur.

Je ne sais si tous les lancements de livres sont semblables, mais j'ai bien apprécié celui-là et je me promets bien d'assister à d'autres lancements de livre d'auteurs locaux. Nous avons de nombreux et bons artistes dans notre région. Leur labeur n'est pas toujours souligné et apprécié tel qu'il devrait l'être. Un vernissage, une exposition, un lancement de livre, voilà autant de moyens de les faire connaître et apprécier; notre présence à ceux-ci est non seulement souhaitable mais nécessaire...

Aux artistes de la région, je lève mon chapeau!

Jacqueline Lapointe
Saint-Élie d'Orford

Bon été!



Imacom-Daguerre, René Marquis

MÉLANIE DUQUETTE est sauveteuse au parc Blanchard à Sherbrooke. Elle adore son travail d'été et aime tout autant travailler avec les gens et pour les gens.

«Faites attention, suivez les consignes de sécurité aquatiques... et surtout profitez de votre été», dit-elle en nous invitant à la prudence.

Messieurs les politiciens, donnez l'exemple

Je suis déçu et fâché des propos tenus par M. Johnson au lendemain de l'émeute du 24 juin dernier. En effet, M. Johnson disait «C'est ce qui arrive lorsqu'il y a une trop forte concentration de jeunes». Comment pouvez-vous dire de pareilles choses à propos des jeunes? Comment pouvez-vous ne pas tenir compte qu'il y avait dans le groupe des gens de plus de 40 ans et qu'il y avait aussi des personnes faisant parti de groupes extrémistes. M. Johnson, à l'avenir, soyez donc un peu plus respectueux envers les jeunes qui sont les décideurs de demain. Pourquoi faire porter sur les jeunes un problème qui en est un de société? Rappelons-nous seulement les événements impliquant M. Chrétien avec une personne qui, pour se faire entendre, manifestait pacifiquement. Aussi, je me rappelle de quelle façon M. Pierre-Elliott Trudeau a répondu à un humoriste qui ne faisait que le taquiner (coup de pied dans les parties). Donnez donc l'exemple!

Quant à vous, M. Lefebvre, comment pouvez-vous laisser votre chef débattre sur les jeunes, intervenez auprès de votre chef ou démissionnez.

Éric Labonté, 26 ans
Black Lake

Seul l'état de santé de Eltsine pose des interrogations

Claude PLANTE

Sherbrooke

Seules des questions subsistent autour de l'état de santé du président Boris Eltsine, aux lendemains du deuxième tour des élections présidentielles de la Russie. Pour ce qui est de sa réélection et du respect de la jeune démocratie russe, tout est dans l'ordre.

C'est l'assurance que donne Pierre Binette, professeur de sciences politiques de l'Université de Sherbrooke qui agit à titre d'observateur étranger à Moscou.

«De ce que j'ai pu en voir, tout a bien fonctionné, dit-il en entrevue téléphonique depuis Moscou. Tout le déroulement du scrutin s'est fait selon les règles de la démocratie. À tout le moins, aux pôles où j'étais affecté.»

Mais des rumeurs de plus en plus persistantes concernant l'état de santé fragile de Eltsine nourrissent les discussions des observateurs et des adversaires du président. Sa retraite de quelques jours, avant le deuxième tour des élections de cette semaine, a de quoi faire jaser.

«Ce n'est pas normal que dans des élections présidentielles, on n'est pas émis de bulletin de santé du président sortant. Si tout cela se serait passé aux États-Unis, il y en aurait eu. Et probablement que les électeurs auraient changé d'idée entre les deux tours de scrutin.»

La question du pouvoir que pourrait prendre le dauphin de Eltsine, le général Alexandre Lebed, qui depuis 15 jours en prend de plus en plus large à titre de chargé de la sécurité nationale.

«C'est de savoir quel pouvoirs prendra Lebed, explique le professeur sherbrookoise. Est-ce que la maladie du président lui permettra d'accaparer plus de pouvoirs? Ou, est-ce le contraire?»

«Ce que je trouve étrange aussi c'est qu'on n'a pas vu de manifestation de joie dans les rues de Moscou à la suite de l'annonce de la réélection de Boris Eltsine.»

M. Binette soutient qu'il est tout à fait possible, comme on peut l'entendre ici des dépêches provenant de Moscou, que le président ait «subtilement manipulé les médias en sa faveur. En plus, on a vu des publicités pro-Eltsine qui n'ont pas été approuvées par la commission électorale.»



Pierre Binette

ADMINISTRATION	RESSOURCES HUMAINES	RÉDACTION	PUBLICITÉ	PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE
Raymond Tardif Président et éditeur	Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Jocelyne Godbout Adjointe au directeur	René Béliveau Directeur
	Michel Poulin Directeur			André Roberge Michel Doyon Adjoint au directeur	André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit
					Pierre Dubois Directeur	André Cusseau Adjoint au directeur

Gagnon-Tremblay appuie la fusion administrative des CLSC

François GOUGEON

Sherbrooke

La députée Monique Gagnon-Tremblay, de Saint-François, se range derrière la Régie régionale de l'Estrie quant à l'idée d'une fusion administrative des CLSC SOC et Gaston-Lessard.

«Ce n'est quand même pas la fin du monde. Déjà, dans le secteur de la santé, on a procédé à des fusions bien plus significatives. Ce qui m'importe, ce n'est pas de sauver des conseils d'administration mais les services aux usagers», a déclaré hier Mme Gagnon-Tremblay.

Pour elle, qui représente la partie du territoire de la MRC de Sherbrooke où on retrouve le CLSC Gaston-Lessard, la Régie régionale de l'Estrie va dans le bon sens.

«Ce qui m'étonne et me déçoit beaucoup c'est de voir que Claude Boucher (secrétaire régional de l'Estrie et député de Johnson) est prêt à faire une bataille pour empêcher cette fusion administrative, a rajouté la députée libérale de Saint-François. Pourtant, il a laissé passer tellement d'autres fusions. Il me semble qu'il (Claude Boucher) devrait d'abord faire la bataille sur la qualité des soins et des services aux bénéficiaires plutôt que d'essayer de sauver des conseils d'administration... C'est son choix mais il me semble qu'il faut réfléchir avant de prendre position.»

Rencontre avec le ministre

Pour sa part, le conseil d'administration du CLSC SOC, qui se réunissait mercredi soir, entend rencontrer le plus tôt possible le ministre de

la Santé, Jean Rochon, pour tenter d'influencer sa future décision. «Dans le cadre de la loi (116), il est prévu pour Montréal et Québec des cas d'exception pour éviter qu'un CLSC dépasse une population à desservir de 100 000 citoyens. Dans notre cas, la fusion des CLSC SOC et Gaston-Lessard ferait un établissement de 142 000 de population», a expliqué la présidente du CLSC SOC, Odette Dion.

Elle se dit dépendant favorable à l'idée de poursuivre les démarches d'harmonisation des programmes et services avec le CLSC Gaston-Lessard mais avec deux structures administratives distinctes.

«On garde encore espoir (de contrer la fusion) car on estime que les portes ne sont pas toutes fermées. L'argument de la densité de population est important à considérer car avec trop de gens à desservir, ce ne sera plus un centre local de services communautaires mais un centre régional. Une méga-structure fera en sorte qu'on sera moins proche de la clientèle», a indiqué Mme Dion.

C'est par le biais de la députée Marie Malavoy, de Sherbrooke, qui n'a pas pris position dans le dossier, que les dirigeants du CLSC SOC entendent obtenir cette rencontre avec le ministre Jean Rochon.

Quant au député Claude Boucher, il a fait savoir être intervenu dans le dossier par solidarité pour ses ex-collègues du CLSC. «Mais maintenant que la Régie régionale a pris une décision, il n'est pas question que je fasse obstacle au processus. Tout ce que je souhaite c'est que cette affaire ne dégénère pas en conflit», a-t-il dit.

Le centre de tri ouvrira en août

Un retard dû au printemps tardif

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

D'abord annoncée pour la fin du printemps, la mise en opération du centre régional de tri des matières recyclables de la région de Sherbrooke ne se fera qu'au début du mois d'août en raison d'un retard dans les travaux dû au printemps tardif.

«Le printemps a été lent à arriver et on a eu beaucoup de difficulté avec le dégel du sol en vue de pouvoir couler la dalle de béton (pour le plancher du centre de tri), ce qui a occasionné des retards», explique le chef de la Division environnementale à la Ville de Sherbrooke, Georges Émond.

Ce projet de 3,9 millions \$, qui bénéficie d'une aide financière de 500 000 \$ du Conseil régional de développement de l'Estrie et de près de 1,2 million \$ de Collecte sélective Québec, recevra les matières recyclables (papier, carton, verre, plastique et métal) de la grande région de Sherbrooke, soit environ 20 000 tonnes par année, sur une capacité de 40 000 tonnes.

À l'heure actuelle, près d'une quarantaine de municipalités - dont celles des MRC de Sherbrooke et Coaticook - ont

signé un protocole d'entente en vue d'utiliser les installations de 4000 mètres carrés situés sur le boulevard Queen Nord, à Sherbrooke.

«Tout l'équipement est installé et les mises en essai devraient se faire incessamment, il n'y aura pas de retard», signale M. Émond, un des premiers artisans de ce projet.

Dr. Rock Bernier, Président, Collège des médecins du Québec

Moi, j'ai signé ma carte de don d'organes.

Et vous? LE DON DE LA VIE

Les parkings gratuits au centre-ville, c'est fini

Sherbrooke (DD)

Après trois ans de gratuité pour le stationnement en journée, les automobilistes devront vraisemblablement recommencer à payer pour garer leur véhicule dans les parcs municipaux du centre-ville, en plus de subir une augmentation du tarif des parcomètres sur rue de 50 à 75 cents l'heure.

Telle sont du moins les recommandations du Comité consultatif sur les stationnements, déposées au conseil municipal et qui devraient être approuvées en août.

«On pense que c'est incontournable. À une certaine époque on avait une marge de manoeuvre, mais on commence à avoir des problèmes d'accès à cause du développement des activités au centre-ville. Il faut donc un contrôle de l'utilisation des espaces et le seul moyen est la tarification», a plaidé hier soir le conseiller municipal du centre-ville et membre du comité consultatif, Serge Paquin.

Le volumineux document de recommandations propose grosso modo d'introduire dans les stationnements municipaux hors rue un tarif de 50 cents pour les périodes de 150 minutes et moins, de 2 \$ la journée, et de 30 \$ par mois.

De plus, des parcomètres seraient installés sur la rue Wellington Nord, qui serait transformée en un sens unique vers le Sud.

Les hôpitaux aussi

La Ville de Sherbrooke mettra aussi à contribution les hôpitaux en installant d'ici peu des parcomètres aux abords de ces établissements, dont le tarif sera de 1 \$ l'heure, soit 25 cents de plus que la nouvelle tarification proposée au centre-ville.

Ces parcomètres devront être utilisés de 9h00 à 21h00 tous les jours de la semaine, sauf le dimanche.

La conseillère du district de Marie-Reine, Sylvie Lapointe, est toutefois en désaccord avec une tarification plus élevée près des hôpitaux.

«Ce n'est pas équitable, il faudrait avoir les mêmes tarifs qu'au centre-ville», a-t-elle fait valoir.

ASPIRO CENTRAL de l'Estrie

VENTE D'ENTREPÔT

VENDREDI 5 JUILLET de 9 h à 20 h

SAMEDI 6 JUILLET de 10 h à 16 h

NOUVEAU CONCEPT UNIQUE

FABRIQUÉ AU QUÉBEC

ÉCHANGEUR D'AIR ASTON

ASPIRATEUR MODERNE 2000 XB4 ADANO

ASPIRATEUR EUREKA

430, CHEMIN ST-JOSEPH ST-ÉLIE D'ORFORD

Tél.: 820-2368 Page: 573-1630

DIMANCHE 7 JUILLET

FÊTE DES MALADES et HANDICAPÉ(E)S

PROGRAMME :

13 h 00 : Accueil, inscription, animation

14 h 00 : Préparation des malades à l'Onction

14 h 15 : Messe, homélie-témoignage, Onction des malades, bénédiction avec le Saint-Sacrement.

16 h 00 : Goûter offert aux malades

Départ

Service infirmier sur place

MERCREDI 7 AOÛT - 19 h 00 :

LITURGIE DES DÉFUNTS (4e)

BEAUVOIR : 569-2535

MEILLEURS PRIX GARANTIS

AVENTURE ELECTRONIQUE

TPS

SUR PRODUITS SELECTIONNES A PRIX REGULIER.

S.A.C. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Détails en magasin.

NE PAYEZ RIEN AVANT

6 mois SUR TOUT !

à prix régulier, incluant la liquidation

S.A.C. Ne payez que les taxes. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Détails en magasin.

PROFITEZ de NOS SPÉCIAUX MÉDAILLE D'OR cette SEMAINE !

COMPAQ Jusqu'à épuisement des stocks.

PENTIUM 100 MHz

PRESARIO 9546

- Processeur Pentium 100 MHz
- 8 Mo de RAM
- Disque rigide de 1.06 Giga
- CD-ROM 4 vitesses (Quad-speed)
- Audio à 16-bit avec son amphiphonique 3D
- MPEG plein écran
- Modem intégré de 19.2/14.4Kbps
- Collection de logiciels incluse
- MONITEUR NON INCLUS

RABAIS 500\$

1799⁰⁰ Rég. : 2299\$

AST COMPUTER WIN 95 INCLUS

ADVANTAGE 821

- Processeur Intel™ Pentium 100MHz
- Mémoire 3Mo
- Disque dur 1.2 Gb
- Lecteur CD-ROM 6x
- Carte de son 16-bit
- 28.8 Kbps data/fax
- voie/téléphone mains-libres
- MONITEUR 14" 28 INCLUS

NOUVEAU MODELE

Canon IMPRIMANTE COULEUR BUBBLE JET™ BJC 210

- Resolution 360 ppp
- LOGICIELS CANON CREATIVE. HALLMARK CONNECTIONS. EVERYDAY GREETINGS. CRAYOLA ART. STATIONARY STORE. STICKER & LABEL STORE et PATTERN MAKER.

2699⁰⁰

SONY CDX-2100 **1CD**

GRATUITS NOUVEAU MODELE

2 HAUT-PARLEURS 6" X 9"

299⁰⁰

AUTORADIO LECTEUR CD

- Sortie de 4 X 20 watts
- Synthesiseur SSIR-EX à pré-réglages de 18 FM et 6 AM

KENWOOD KDC-3005 **1CD**

AUTORADIO LECTEUR CD

- 4 X 30 watts

399⁰⁰

SONY **MINI SYSTÈME HI-FI**

- Platine à deux cassettes
- Changeur CD à 3 disques
- Lecture programmée de 32 pistes
- 24 pré-réglages de mémoire

NOUVEAU MODELE **3CD**

299⁰⁰

JVC **MINI-SYSTÈME avec LECTEUR LASER**

- 30W x 2
- Extension active des graves
- Lecteur laser de 6-16 disques
- Télécommande toutes fonctions
- Double cassettes à auto-inversion
- Conception bassreflex à trois voies

6CD+1 **RABAIS 200\$**

599⁰⁰ Rég. : 799\$

SONY **DISCMAN™**

- Convertisseur N/A à 1 bit
- Mega Bass®
- Ecouteurs

1CD **129⁹⁹**

Uniden **25 CANAUX**

TÉLÉPHONE SANS FIL

RABAIS 50\$

69⁹⁹ Rég. : 119\$

SAVYO **MAGNÉSCOPE 4 TÊTES HI-FI STÉRÉO**

- Télécommande SuperUniverselle
- Têtes de lecture longue durée

(CINÉ MAISON) **RABAIS 30\$**

299⁰⁰ Rég. : 329\$

SONY **Trinitron**

(CINÉ MAISON) **27" STÉRÉO**

SAVYO **CAMÉSCOPE 8MM avec VISEUR COULEUR à CL**

- Focalisation automatique
- Auto-réglage du diaphragme
- Télécommande omni carte de crédit
- Zoom motorisé électronique 10x

VISEUR COULEUR **RABAIS 100\$**

699⁰⁰ Rég. : 799\$

SONY **TRINITRON™ ULTRA INTENSE 27" STÉRÉO**

- Haut-parleurs en chambre acoustique
- Télécommande compatible avec magnétoscopes
- 3 entrées AV + Entrée S-video

RABAIS 100\$

737⁰⁰ Rég. : 837\$

White-Westinghouse **4 MORCEAUX**

RÉFRIGÉRATEUR

- 18 pi. cu.
- Portes réversibles

CUISINIÈRE

- Nettoyage facile
- Prise pour appareil

SÈCHEUSE

- 4 cycles de séchage
- 4 choix de température

LAVEUSE

- 7 cycles de lavage
- 3 choix de température

Livraison Gratuite

GoldStar **CLIMATISEUR**

- Ventilateur 2 vitesses
- Thermostat ajustable
- Ouverture minimum en hauteur 12 1/2"

6 000 BTU

389⁰⁰

Livraison Gratuite

Sherbrooke SUPERMAGASIN 3280 boul. Portland (819) 346-6633

La disparition d'Isabelle inquiète beaucoup ses proches

On est sans nouvelle de la Sherbrookoise de 22 ans depuis dimanche matin

Claude PLANTE et Alain GOUPIL
Sherbrooke

Les proches d'une jeune femme âgée de 22 ans, de Sherbrooke, espèrent au plus haut point que le téléphone se mette à sonner et qu'au bout du fil on entende la voix de celle dont on est sans nouvelles depuis maintenant cinq jours.

Personne n'a en effet revu Isabelle Bolduc depuis 3h du matin, le dimanche 30 juin, alors qu'elle venait de quitter le Fleuri-Bar, 1133 de la 12e Avenue Nord, à Fleurimont, pour retourner à son domicile, rue Fabi, à Sherbrooke.

«C'est très inquiétant, commente avec angoisse son père, Marcel Bolduc. Ça devient de plus en plus mystérieux. Elle n'a pas l'habitude de partir si longtemps.»

«C'est déjà arrivé, pendant deux ou trois jours, pas plus. Mais au moins, elle donnait de ses nouvelles.»

Personne n'a entendu parler d'Isabelle depuis l'appel téléphonique qu'elle a fait dimanche matin, vers 9h45, à l'Auberge Royal, de Fleurimont, son lieu de travail, pour dire qu'elle ne rentrerait pas ce jour-là car elle ne se sentait pas bien.

Hier soir, une amie d'Isabelle qui travaille avec elle à l'Auberge Royale a entrepris une tournée des bars du centre-ville afin de distribuer une affiche montrant la jeune disparue.

«On espère que ça va permettre de la retrouver ou au moins de jeter un peu de lumière sur ce qui se passe», a indiqué Stéphanie Morin lors d'un entretien téléphonique.

Selon elle, le comportement d'Isabelle est inexplicable. «On s'appelait à tous les jours. Quand ce n'était pas

moi c'était elle qui appelait. Ça fait trois jours que je ne dors plus, je pense uniquement à elle.»

Isabelle aurait au moins pris la peine d'avertir sa soeur, qui vit avec elle en appartement, si elle avait décidé d'effectuer un court voyage ou même de ne pas entrer cette nuit-là. Or c'est le contraire: elle avait justement précisé à sa soeur qu'elle revenait coucher.

«Un autre Disraëli»

Évidemment, les proches de la jeune femme, étudiante au Collège de Sherbrooke en musique, vivent des moments difficiles. La tragédie de Disraëli, où un couple a été lâchement tué, n'est pas sans provoquer de l'inquiétude.

«J'espère qu'on est pas en train de vivre un autre Disraëli», lance M. Bolduc, un homme connu du public pour son implication au sein du Centre d'inspection et de prévention automobile de l'Estrie (CIPAE). «C'est sûr que des fois, on est porté à envisager le pire. Mais pour moi, l'appel de dimanche matin est une lueur d'espoir.»

«Isabelle n'est pas une fille à problèmes. Elle ne vivait pas de

drogue.»

Les membres de sa familles et ses amis ont effectué des recherches et fait des appels afin de retrouver la trace de la jeune femme. On s'est même rendu dans les bars de Sherbrooke qu'Isabelle Bolduc avait l'habitude de fréquenter. Des vérifications de ses comptes bancaires ont été effectuées, mais sans résultat.

Enfin, Isabelle a les cheveux bruns et les yeux verts, mesure 1,66 m (cinq pieds et six pouces) et pèse 64 kilos (quelque 140 livres). De nationalité canadienne, elle s'exprime en français.

Au moment de sa disparition, elle était vêtue d'un pantalon en suède noir, d'un gilet blanc, d'une veste noire et d'un manteau en suède noir. Un des signes distinctifs de la jeune femme: elle se joue souvent dans les cheveux en se tournant les couettes.

Toute information sur les allées et venues d'Isabelle Bolduc peut être communiquée aux autorités policières, 821-5555 ou 821-5544.



Personne n'a revu Isabelle Bolduc depuis 3h du matin, le dimanche 30 juin, alors qu'elle venait de quitter le Fleuri-Bar, 1133 de la 12e Avenue Nord, à Fleurimont, pour retourner à son domicile, rue Fabi, à Sherbrooke.

SECOURS-AMITIÉ ESTRIE
Service d'écoute téléphonique anonyme et confidentiel

5 6 4 - 2 3 2 3
1 8 0 0 6 6 7 - 3 8 4 1

Besoin d'être écouté?
Quelqu'un est là pour toi!

Une lueur d'espoir

7 jours
24 heures

16229

LA VENTE D'ENTREPÔT SEARS SE TERMINE DIMANCHE

RECLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 7 JUILLET 1996. DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES. LE CHOIX PEUT VARIER SELON LES MAGASINS.

Soldes de chaussures à 1€
LIQUIDATION POUR HOMMES ET FEMMES

Achetez une paire de chaussures habillées, tout-aller ou sandales à prix ordinaires pour hommes ou femmes et obtenez une 2e paire à prix de liquidation pour 1€.

Rabais 25-50%
MODE POUR TOUTE LA FAMILLE

Rabais sur une vaste sélection de vêtements mode pour hommes, femmes et enfants. Y compris tailles V.Petites® et Image® 18+.

Rien que 6888
POUSSETTE-LANDAU

Assise rembourrée et panier de rangement. Sears ord. 99,99. *#6514/92.

Rien que 1799 (En 1 pl.)
ENS. DE DRAPS SPRINGMAID® EN PERCALE

Liquidation de draps en coton et polyester à 180 fils. 2 pl et G 2 pl, aussi offerts. Ens. comprennent 1 drap plat, 1 drap-housse et taie(s).

Moitié prix
PEINTURE D'EXTÉRIEUR DÉFI CLIMAT®

TOUS les finis. Sears ord. 35,99-39,99. Bidon de 3,78 L. 1799-1999 ct.

Rabais 10-100%
TOUS LES TOURNEVIS ET PERCEUSES CRAFTSMAN® SANS FIL

Rabais 20%
TOUS LES CASQUES DE CYCLISME ET VÉLOS TOUT-TERRAIN

Pour bicyclettes, léger assemblage requis. Articles de sport non disponibles dans tous les rayons.

Rien que 7777 (La ju)
BATTERIE DE CUISINE ANTI-ADHÉSIVE 7 PIÈCES

Extérieur en porcelaine résistant à l'écaillage. Noir. *#13234. Batterie comprenant 7 couvercles/couvertes, faitout/couverde et poêle.

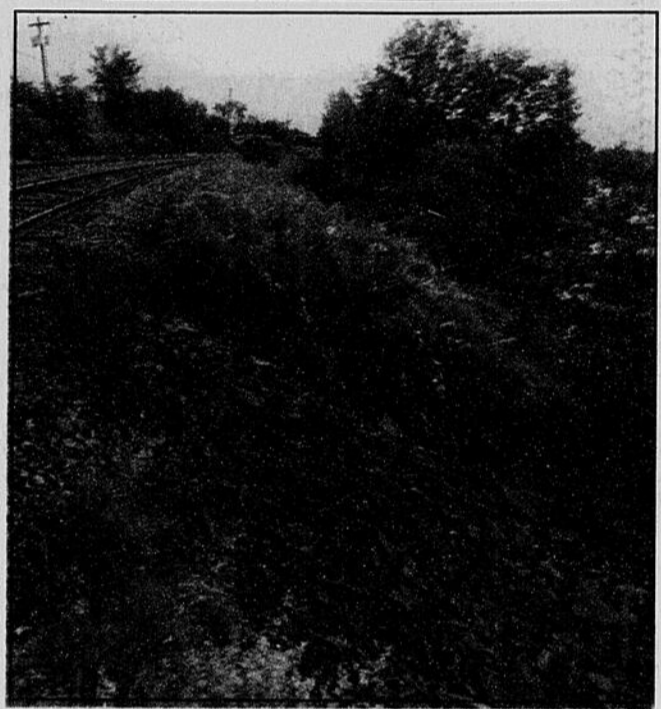
Hâtez-vous! Profitez d'une foule d'autres bons rabais et super achats en magasin

ÇA, C'EST SEARS AUJOURD'HUI

SEARS PRÉSENTE LE NOUVEAU **Centre SEARS Multimarques^{MC}** ÉLECTROMÉNAGERS ET APPAREILS ÉLECTRONIQUES

SEARS
Attendez-vous à plus

Les mentions "Ord." ou "Étal" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Copyright Canada, 1996, Sears Canada Inc.



La pluie abondante de mercredi a causé des éboulis le long de la voie ferrée du Canadien Pacifique à Rock Forest et à Sherbrooke, comme ici derrière le complexe Le Baron.

15 000 \$ de dommages en raison des fortes pluies Les pistes cyclables ont goûté à l'orage

Denis DUFRESNE
Sherbrooke

Une partie des sentiers pédestres et pistes cyclables du réseau CHARMES est impraticable à la suite des pluies abondantes de mercredi, qui ont également causé des éboulis en trois ou quatre endroits le long des voies ferrées du Canadien Pacifique (CP), près de la rivière Magog, sans empêcher toutefois les convois de passer.

En début de soirée hier, un employé du CP à Sherbrooke a expliqué que la faiblesse du terrain a contraint les trains de marchandises à circuler à très faible vitesse pour éviter tout risque d'affaissement des voies.

«Les pluies ont affaibli le terrain et on procède aux réparations nécessaires», a-t-il dit, alors qu'une équipe était sur les lieux pour procéder au remblayage et renforcer les talus.

Du côté de CHARMES, la responsable des communications estime qu'«on peut penser à une ou deux semaines de travaux avant de tout remettre à l'ordre sur nos sentiers».

Selon une évaluation sommaire, les dommages s'élevaient à pas moins de 15 000 \$ sur l'ensemble du réseau le long des rivières Magog et Saint-François, ajoute France Denis.

Tandis que le ruissellement des eaux de pluie a laissé des crevasses en maints endroits, les pistes cyclables sont bloquées par des amoncellements de terre et de pierre derrière la prison Talbot, près de la Saint-François, de même que sur la rive nord de la Magog, un peu à l'Ouest du barrage Paré.

A cet endroit, c'est une partie du talus de la voie ferrée du CP qui s'est retrouvée sur la piste cyclable.

FRAISES FERME GASS

Plus de 16 ans d'expérience
Nous employons un minimum de pesticides
Venez goûter la différence

A 5 minutes de Lennoxville

CUEILLEZ-LES VOUS-MÊMES OU COMMANDEZ VOS FRAISES

75¢/lb 1.65/kg

«Plusieurs structures de sentiers de la Saint-François sont aussi en piteux état», dit en outre la porte-parole de CHARMES, ajoutant que des arbres entiers ont dû être retirés de ce cours d'eau.

«Nous faisons tout ce qui est possible pour réduire les inconvénients aux utilisateurs des sentiers, mais CHARMES demande aux usagers d'être patients au cours des prochains jours», conclut-elle.

Informations 562-4476